

CONCOURS PHOTOS SEA-EU « Art of movement »

Partagez votre travail sur la scène internationale et exposez vos photos à l'Université de Malte, pendant la semaine de gouvernance SEA-EU.

L'université de Split, membre de l'alliance des universités européennes de la mer (SEA-EU), invite les étudiants et le personnel de l'université de Cadix, de l'université de Gdańsk, de l'université de Bretagne occidentale, de l'université de Kiel, de l'université de Malte, de l'université Parthénope de Naples, de l'université d'Algarve et de l'université du Nord à participer au concours photo SEA-EU dont le thème est "**Art of Movement**" en envoyant jusqu'à trois photos qui n'ont pas encore été publiées.

Les photos les mieux classées seront sélectionnées par un jury international composé d'experts de toutes les universités de SEA-EU. Les photos sélectionnées seront exposées à Malte pendant la semaine de gouvernance (26 - 29 novembre 2024). Le gagnant sera récompensé par un bon de voyage d'une valeur de 800 euros.

THÈME DE L'APPEL

Le thème de l'appel est "L'art du mouvement".

QUI PEUT POSTULER ?

L'appel est destiné à tous les étudiants et membres du personnel de SEA-EU.

REGLEMENT

- Le concours est gratuit et ouvert à tous les étudiant.es et membres du personnel inscrits dans l'une des 9 universités organisatrices.
- Les participant.es au concours doivent détenir les droits sur leurs photos et obtenir une autorisation s'ils prennent des photos de petits groupes, de familles, des photos de visages en gros plan ou des photos avec des enfants.
- Chaque candidat peut soumettre jusqu'à 3 photos. Toutes les photos doivent être prises par la personne qui les soumet au concours et ne doivent pas avoir été publiées, exposées ou primées dans le cadre d'un autre concours. Toutes les photos doivent être téléchargées au format JPEG avec une compression de haute qualité et avec la taille originale des pixels (résolution minimale de 4500 x 3000 pixels). La mise à l'échelle et la modification de la résolution des photos ne sont pas autorisées. Les photos ne doivent pas contenir de filigranes, de logos, de signatures ou d'autres marques d'identification. Les images réalisées par intelligence artificielle ne seront pas acceptées.
- La soumission des photos se fera par le biais du formulaire Google. Une photo doit être nommée comme suit : **Nom de l'université_nom et initiale du nom (par exemple : UNIST_nomN).**

Date limite de dépôt des candidatures : **15 juin 2024.**

SÉLECTION

Les critères de sélection prendront en compte le respect du thème, la valeur technique et artistique.

La sélection se fera sur la base de l'avis du public et des professionnels.

L'avis du public et le vote restreint d'un jury seront pris en considération, en adoptant le principe de vote suivant :

- Réseau social : 40% (nous utiliserons le profil Instagram officiel de l'Alliance SEA-UE).
- Jury : 60% (composition du jury : 1 membre désigné par chaque partenaire SEA-EU).

LE DROIT À L'IMAGE

Chaque participant déclare être l'auteur de la photographie et reconnaît disposer de toutes les autorisations nécessaires concernant sa publication. En participant à ce concours, les candidats acceptent de partager leur photographie sous licence Creative Commons (CC BY-NC-ND). Cette licence permet à d'autres de télécharger vos œuvres et de les partager avec d'autres s'ils vous citent, mais ils ne peuvent pas les modifier ou les utiliser à des fins commerciales.

LES RESPONSABILITÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MALTE

L'Université de Malte soutiendra cette action en fournissant un lieu d'exposition ainsi qu'une assistance technique et l'impression de photographies pour l'installation des œuvres.

ANNONCE DES RÉSULTATS

Les résultats de la sélection internationale seront annoncés le **1er juillet 2024** et publiés sur le site web de SEA-EU (www.sea-eu.eu).

RÉCOMPENSE

Le lauréat international recevra un bon de voyage d'une valeur de 800 EUR, à dépenser dans un délai d'un an et pouvant couvrir les frais de voyage, d'hébergement ou les deux.

RAPPEL DES DATES :

- Ouverture du concours : 15 avril au 15 juin 2024
- Sélection : 17 au 28 juin 2024
- Publication du ou de la gagnante : 1^{er} juillet 2024
- Exposition à Malte : 26-29 novembre 2024

L'organisateur du concours se réserve le droit de refuser toute photographie interdite par la loi ou violant les droits de propriété intellectuelle.